



Titre de séjour expire avant rdv dépôt dossier à Bobigny

Par **Elhadi**, le **06/05/2015** à **15:11**

Bonjour,

Mon certificat de résidence algérien salarié expire le 20 mai 2015. Or, je n'ai rendez-vous que le 9 juin 2015 à la préfecture de Bobigny.

Ayant été licencié, j'ai le droit à des aides de la part de la CAF : l'aide au logement et le RSA (grâce à mon inscription à Pôle Emploi).

Cependant, Pôle Emploi et la CAF me demandent de fournir mon nouveau titre de séjour (ou un récépissé) avant le 20 mai pour continuer à être inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi et pour bénéficier de mes droits.

Je ne pourrai leur donner un récépissé qu'après le 9 juin, je vais donc être radié de Pôle Emploi et ne pas toucher le RSA et l'aide au logement pour le mois de mai.

Que puis-je pour remédier à cela ? J'avais lu que la préfecture de Paris dans ce cas là demandait de se présenter à un commissariat pour obtenir un récépissé de la date de la fin du titre jusqu'à la date de rendez-vous. Est-ce le cas également pour la préfecture de Bobigny et le commissariat de Saint-Ouen ?

Merci d'avance pour vos réponses et votre aide.